

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

AVIS.

Nous avons annoncé un feuilleton sur l'époque révolutionnaire ; mais il nous semble utile d'étudier d'abord avec nos abonnés cette époque elle-même. En conséquence, *Une Histoire sous Robespierre* sera précédée dans nos colonnes par la publication d'une étude rétrospective, qui aura pour titre : *Avant, pendant et après la Terreur*.

Nous commencerons demain cette publication.

A SOIXANTE-QUINZE ANS

DE DISTANCE.

Veillez lire ceci bien attentivement et jusqu'au bout, sans parti pris d'aucune sorte :

* *

« Les Français ont paru faire peu d'attention aux paroles que le roi leur a adressées. Ils n'ont pas loué sa déclaration, ils l'ont critiquée même. Un jour néanmoins ils lui rendront justice, et la postérité nommera cette pièce comme un modèle de sagesse, de franchise et de style royal.

« Le devoir de tout bon Français, en ce moment, est de travailler sans relâche à diriger l'opinion publique en faveur du roi, et de présenter tous ses actes quelconques sous un aspect favorable. C'est ici que les royalistes doivent s'examiner avec la dernière sévérité, et ne se faire aucune illusion. Je suppose qu'un royaliste français dise : « Je suis prêt à verser mon sang pour le roi : » cependant, sans déroger à la fidélité que je lui dois, je ne puis m'empêcher de blâmer, etc. »

« Je réponds à cet homme ce que sa conscience lui dira sans doute plus haut que moi : Vous mentez au monde et à vous-même ; si vous étiez capable de sacrifier votre vie au roi, vous lui sacrifieriez vos préjugés. D'ailleurs, il n'a pas besoin de votre vie, mais bien de votre prudence, de votre zèle mesuré, de votre dévouement passif, de votre indulgence même (pour faire toutes les suppositions) ; gardez votre vie dont il n'a que faire pour ce moment, et rendez-lui les services dont il a besoin. Croyez-vous que les plus héroïques soient ceux qui retentissent dans les gazettes ? Les plus obscurs, au contraire, peuvent être les plus efficaces et les plus sublimes. Il ne s'agit point des intérêts de votre orgueil ; contentez votre conscience et celui qui vous l'a donnée.

« Le peuple craint, dit-on ; le peuple veut, le peuple ne consentira jamais ; il ne convient pas au peuple, etc. Quelle pitié ! Le peuple n'est pour rien dans les révolutions, ou du moins il n'y entre que comme instrument passif. Quatre ou cinq personnes, peut-être, donneront un roi à la France. Des lettres de Paris annonceront que la France a un roi, et les provinces crieront : Vive le roi ! A Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine, peut-être, apprendront, en s'éveillant, qu'ils ont un roi.

« Est-il possible ? s'écrieront-ils, voilà qui est une singularité rare ! Qui sait par quelle porte il entrera ? Il serait bon peut-être de louer des fenêtres d'avance, car on s'étouffera. Le peuple, si la monarchie se rétablit, n'en décrètera pas plus le rétablissement qu'il n'en décréta la destruction, ou l'établissement du gouvernement révolutionnaire.

« Je suppose qu'on veuille bien appuyer sur ces réflexions, et je les recommande surtout à ceux qui croient la restauration impossible, parce qu'il y a trop de Français attachés à la République, et qu'un changement ferait souffrir trop de monde. *Scilicet is superis labor est !*

« On peut certainement disputer la majorité à la République ; mais qu'elle l'ait ou qu'elle ne l'ait pas, c'est ce qu'il n'importe point du tout : l'enthousiasme et le fanatisme ne sont point des états durables. Le degré d'érotisme fatigue bientôt la nature humaine ; en sorte qu'à supposer même qu'un peuple, et surtout le peuple français, puisse vouloir une chose longtemps, il est sûr au moins qu'il ne saurait la vouloir longtemps avec passion. Au contraire, l'accès de fièvre l'ayant lassé, l'abattement, l'apathie, l'indifférence succèdent toujours aux grands efforts de l'enthousiasme. C'est le cas où se trouve la France qui ne désire plus rien avec passion, excepté le repos.

« La famille des Bourbons ne peut être atteinte par les chefs de la République : elle existe, ses droits sont visibles, et son silence parle plus haut peut-être que tous les manifestes possibles.

« C'est une vérité qui saute aux yeux que la République française, même depuis qu'elle semble avoir adouci ses maximes, ne peut avoir de véritables alliés. Par sa nature, elle est ennemie de tous les gouvernements : elle tend à les détruire. La politique peut sans doute donner des alliés à la République ; mais ces alliances sont contre nature, ou, si l'on veut, la France a des alliés, mais la République française n'en a point.

« Il n'y a point de sécurité pour la France dans l'état où elle est. Le roi seul, et le roi légitime, en élevant du haut de son trône le sceptre de Charlemagne, peut éteindre ou désarmer toutes les haines, tromper tous les projets sinistres, classer les ambitions en classant les hommes, calmer les esprits agités et créer subitement autour du pouvoir cette enceinte magique qui en est la véritable gardienne. »

* *

Ce n'est pas hier, comme on pourrait le croire, que ces lignes ont été écrites : elles datent de la fin de 1796, et sont signées :

« LE COMTE DE MAISTRE. »

* *

Or, nous avons reproduit cette page remarquable par les vérités politiques dont elle est remplie et par le patriotisme sérieux qu'elle déploie, pour avoir une occasion nouvelle de dire toute notre pensée, et de la dire avec un écrivain d'un mérite transcendant.

Le comte de Maistre, qui parle de la famille des Bourbons et du sceptre de Charlemagne, était-il légitimiste, absolument et par système ?

Non, certes.

M. de Maistre est le philosophe autoritaire par excellence. Il proposait alors de rétablir les Bourbons, parce qu'il ne voyait pas en perspective une autre autorité possible.

La République était condamnée, comme elle l'est de nos jours ; le péril était visible comme il l'est aujourd'hui. Pour sauver la situation, il n'eût hésité ni devant un homme, ni devant un drapeau, dès que le suffrage

de la France honnête, conservatrice et chrétienne, aurait revêtu cet homme de l'autorité suffisante pour écraser la Révolution, dès que ce drapeau eût consenti à se déployer à l'ombre de la croix.

Ne venez donc plus dire que nous sommes légitimiste, nous sommes autoritaire comme l'était M. de Maistre.

Dans les conditions ci-dessus exprimées, donnez-nous le comte de Paris, donnez-nous le duc d'Aumale, donnez-nous même M. Thiers ou donnez-nous Gambetta : nous les acceptons, dès que la France peut revivre, dès que l'Église est en repos, dès que nous retrouvons notre gloire éclipsée, notre honneur compromis et notre dignité perdue.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

ÉCHOS

De la Chambre et de la Presse.

La journée parlementaire du 24 février a été grave, très-grave, non par les résultats qu'elle a produits, mais par les symptômes qu'elle a révélés.

L'ancienne majorité, la majorité conservatrice qui a fait le pacte de Bordeaux, s'est retrouvée tout-à-coup reconstituée dans la discussion des bureaux sur le projet de loi et dans le débat public sur l'élection du Nord.

Dans les bureaux elle a obtenu neuf nominations sur quinze, et dans le scrutin sur M. Deregneucourt, elle a battu toutes les fractions, tous les groupes de la gauche. C'est une double victoire très-significative, en ce qu'elle constate la réalité, l'efficacité de l'accord qui vient de se faire entre toutes les fractions, tous les groupes de la droite.

* *

Un homme à l'eau, c'est M. Goblet. Quand on fait en trois jours deux discours de trois heures, on est perdu définitivement. On a beau monter à la tribune, c'est comme si on n'y était pas ; personne ne vous écoute, chacun se dit : J'ai trois heures devant moi, il ne faut pas perdre ce temps-là, c'est une bonne aubaine, et les uns vont faire un tour à la buvette pour y chercher des nouvelles ; d'autres vont à la salle des conférences faire leur correspondance ; ceux qui restent à leur banc causent de choses et d'autres : ils s'occupent de tout, sauf de l'orateur.

Voilà ce qui attend M. Goblet à sa première plaidoirie, et ce sera bien mérité. On ne pousse pas impunément à ce degré la recherche de la petite bête et la dissection détaillée du sujet.

* *

Le *Siècle*, « qui ne penchait pas naguère entre la Commune et Versailles, » rend compte à sa façon, — qui ne saurait être la bonne, émanant d'un tel journal, — de la discussion, dans les bureaux, du projet Le-

franc. Il s'indigne contre M. de Larcy qui, dit-il, s'est séparé du ministère et a causé (ce sont les expressions du *Siècle*) un véritable scandale parlementaire par sa conduite.

« Ce ministre du gouvernement de la République, continue le *Siècle* (mais non ! puisque nous ne sommes pas en république pour l'instant), a fait une profession de foi nettement légitimiste, et a ouvertement déclaré, dans son bureau, qu'il voterait contre le gouvernement dont il fait partie. »

* *

Le *Journal de Lyon*, qui n'est rien moins qu'un journal clérical, signalait hier l'odieuse abus que le conseil municipal de cette ville fait des pouvoirs qu'il a sur le budget des écoles. C'est au nom de la liberté de conscience que les radicaux demandent que l'enseignement des vérités chrétiennes soit interdit dans les écoles ; mais qu'ils ont peu de souci de justifier le prétexte de liberté dont ils couvrent leur oppression ! S'ils bannissent la religion chrétienne, c'est pour y substituer très-ouvertement l'enseignement d'une morale effective basée sur l'expérience progressive. Le *Journal de Lyon* montre, par des chiffres, que cette religion *sui generis*, dont le conseil de Lyon se fait le propagateur et le fondateur, n'est pas du tout celle des électeurs qui ont constitué le conseil municipal. Sur 23,000 ou 24,000 enfants, 9,000 seulement fréquentent les écoles municipales, encore bien que celles-ci soient gratuites. 9,000 enfants sur 23,000 ou 24,000 se partagent les 800,000 fr. que les contribuables sont forcés de payer. « Il est donc patent, dit le *Journal de Lyon*, que la municipalité lyonnaise a confisqué l'éducation populaire au profit d'un enseignement spécial de son choix personnel, que nous n'avons pas à apprécier en ce moment.

* *

Le *Times* du 22 février publiait la dépêche suivante, que lui a expédiée son correspondant spécial de Paris, à la date du 24 :

Hier soir, à la fin d'un grand dîner de députés et de personnages politiques, M. Thiers a exprimé son opinion très-énergiquement sur la question du moment, et a déclaré aux députés de la gauche qui étaient présents, qu'il défendrait le pacte de Bordeaux, *même contre la République*.

J'avoue ne pas très-bien comprendre.

LETTRE DE M. DE LA ROCHETTE.

Nous avons attendu quelques jours avant de publier ce document, qui ne manque pas d'importance. Comme il n'a soulevé aucune espèce de réclamation, nous pouvons le considérer comme le dernier mot du manifeste.

* *

Mon cher Monsieur,
J'ai lu avec étonnement un article inséré dans l'*Union* du 20 février.

Permettez-moi de vous dire que vous avez été mal renseigné sur le programme de la droite et sur les sentiments des légitimistes qui l'ont accepté.

Vous dites que monseigneur le comte de Chambord ne nous a point autorisés à signer ce programme.

C'est parfaitement vrai ; monseigneur ne peut pas se désintéresser des actes de l'Assemblée, et il les suit avec une vive sollicitude ; mais il reste dans la haute situation qui lui a été faite par la Providence et par les traditions. Il maintient lui-même cette situation par la fermeté et la franchise de ses paroles, ayant pour appui la fidélité inébranlable de ses amis, le respect et les sympathies

Nous avons si bien compris cette situation de réserve respectueuse et nécessaire, que la première condition que nous avons mise à nos signatures a été précisément que ni programme ni lettre ne seraient envoyés à monseigneur le comte de Chambord.

Monseigneur n'a ni la volonté, ni le désir d'intervenir lorsque des députés réunis s'adressent à leurs électeurs.

Mais, respectant l'indépendance et la liberté de ses amis, il sait d'avance qu'ils ne feront jamais rien qui puisse l'engager en dehors de son principe et de ses droits.

La phrase qui termine le programme est obscure, je le reconnais et j'en conviens : c'est pourquoi nous avions demandé qu'elle fût modifiée ; mais il résulte des explications qui nous ont été données que si cette obscurité est dans la rédaction, elle n'est pas dans la pensée des rédacteurs ; à leur sens comme au nôtre, cette dernière phrase est simplement la traduction de cette belle pensée de monseigneur : *La parole est à la France !*

C'est-à-dire que, lorsque la France sentira le besoin de le rappeler, il reviendra avec son principe intact, avec ses droits et leurs conséquences légitimes et nécessaires.

Telle est, mon cher Monsieur, la véritable signification de ce programme, toutes les autres interprétations seraient des subtilités de mauvaise foi.

La grande pensée qui domine ce programme, c'est de réunir, en dissipant les préjugés, toutes les forces monarchiques de l'Assemblée, et de présenter au pays la monarchie héréditaire et traditionnelle avec son principe, sa fixité, son chef naturel, ses droits sans abaissement et sans diminution.

Sur ce terrain, beaucoup de nos anciens adversaires viennent à nous. Ils viennent, parce qu'ils aiment la France, parce que, en présence des immenses périls qui nous menacent, ils sont saisis par le patriotisme et par l'honneur. La réunion se fait sur la vérité et non sur l'erreur ; et nous, nous leur tendons affectueusement la main, et nos signatures se confondent comme sont maintenant confondues nos espérances.

Notre fermeté dans le passé garantit, mon cher Monsieur, à vous et à nos amis notre sollicitude et notre vigilance pour le présent et pour l'avenir.

J'espère que vous voudrez bien donner à ces explications la publicité de votre journal.

Recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de ma haute estime et de ma sincère affection.

E. DE LA ROCHETTE,
Député (Loire-Inférieure).

TROUBLES D'ANVERS.

Voici la lettre dont nous avons parlé ; elle est adressée à l'*Union* :

Paris 26 février.

Monsieur Laurentie,

On se demande comment la ville d'Anvers a été le théâtre de manifestations hostiles au comte de Chambord. Je vais vous en donner l'explication ; c'est bien simple.

Mardi, j'étais à Anvers : je n'ai pas vu le prince. Mais en passant devant l'hôtel Saint-Antoine, j'ai été surpris de voir d'anciennes blouses blanches de Paris, des figures connues, circuler aux abords de l'hôtel.

J'ai dévisagé les masques, j'ai regardé les moustaches, les bottes crottées, et j'ai entendu le jargon, ou, si vous aimez mieux, l'argot.

Je me suis arrêté devant l'hôtel ; deux agents connus causaient avec le changeur qui demeure vis-à-vis de l'hôtel ; leurs renseignements pris, l'un des agents se détacha et poursuivit de ses insultes un prêtre qui passait. Le soir, les mêmes agents étaient dans les groupes qui attendaient l'arrivée des voyageurs, et les insultaient.

N'accusez pas les Belges, les Anversois. Il est évident qu'on a envoyé à Anvers des insulteurs.

Voilà tout. Je l'ai vu, de mes yeux vu, et je l'affirme.

Je suis, monsieur, votre très-humble serviteur.

VICTOR BOUTON.

* *

Anvers, 25 février, 5 h., soir.

La journée a été calme. Un groupe de curieux a stationné en silence devant l'hôtel Saint-Antoine.

Le comte de Chambord a reçu une députation d'environ 250 habitants de Lille. Des députations des autres villes sont attendues.

L'inspecteur de la police belge est arrivé.

* *

Le récit du *Journal d'Anvers*, à la même date, est fort complet et fort intéressant :

La manifestation du soir a été plus bruyante. Les perturbateurs étaient venus en plus grand nombre. Parmi eux, on remarquait un grand nombre d'élèves allemands de l'institut supérieur de commerce ; ces écoliers ont été accueillis par la foule au chant de A. B. C. sur l'air des *Lampions*.

La bande des perturbateurs, forte d'une cinquantaine d'individus, entonna la « *Marseillaise* » et proféra mille cris divers, au milieu desquels on pouvait distinguer ceux de : A bas Chambord ! à la porte ! aux frontières (!!!) Les vociférations furent bientôt couvertes par les accents de l'air patriotique flamand chanté par une colonne de trois cents personnes qui se mit à circuler au milieu des braillards et leur fit lâcher pied à plusieurs reprises.

Pendant une heure environ, ce fut une confusion indescriptible. La contre-manifestation ayant le dessus, les braillards doctrinaires poussaient des vociférations désespérées. Par ci, par là, quelques soufflets furent distribués.

Deux arrestations ont été faites par la police.

A neuf heures et demie, M. Van Put, bourgmestre, arriva sur les lieux, et, après avoir conféré avec MM. les échevins Van den Bergh et Van Hissenhoven, convoqua la gendarmerie. Vers dix heures, on aperçut dans la rue Reynders une vingtaine de bonnets à poils.

Une foule considérable se porta à leur rencontre. Des milliers de citoyens, indignés de la conduite scandaleuse de la doctrinalité, poussèrent pendant plusieurs minutes les cris de : « Vive l'ordre ! A bas les braillards ! Vive Anvers ! Vive Van Put ! »

La gendarmerie, à pied et à cheval, commandée par un lieutenant et précédée de MM. les bourgmestres et échevins, plusieurs commissaires et une trentaine d'agents de police, fit évacuer les abords de l'hôtel Saint-Antoine et le marché aux Souliers. Elle était suivie par un millier de personnes chantant et acclamant l'hôte, qu'une partie, heureusement fort minime, de notre population voulait accabler d'outrages.

La gendarmerie a cerné et fait évacuer la place, qui était libre à onze heures du soir.

* *

On écrit d'Anvers au *Courrier de Bruxelles* :

Toute la fine fleur des hurleurs et des bohèmes bruxellois de novembre, toute la cohorte des républicains, des *démoc-soc*, des communards français réfugiés en Belgique, joints à certains « libéraux », le tout mixturé de gamins et de voyous d'Anvers, se sont donné la mission de manifester leurs « sentiments » devant l'hôtel où loge M. le comte de Chambord. Il y a plusieurs jours que la machine est montée ; on l'a préparée dans les bas-fonds des *Carmagnoles* et des *Crapauds-Volants* du journalisme.

Vous n'ignorez pas qu'il y a eu aujourd'hui, à deux heures, réception officielle dans le salon du premier à l'hôtel Saint-Antoine. La foule s'est massée sur la place Verte. Les voitures amenant les invités sont venues par les brades, les hurlements et les grognements de ces « honnêtes gens. » J'ai entendu chanter la *Marseillaise* et proférer des injures et des cris dégoûtants, avec cet accent *français* qu'aucun Anversois n'a jamais su attraper.

Par contre, les cris *A bas la calotte, à bas les jésuites ! etc.*, sont la plupart d'origine belge. Vers quatre heures, grâce à la pluie, la foule s'est dispersée lentement.

Puisque la pluie produit cet effet, on peut se demander si l'autorité n'aurait pas bien fait de remplacer les agents de police par une pompe à incendie. Quelques douches d'eau glacée administrées à nos communards et doctrinaires — *arcades ambo* — auraient probablement refroidi leurs cervelles et dégrasé leurs visages.

On pouvait croire tout fini, lorsque vers neuf heures du soir les mêmes groupes, les mêmes comparses et les mêmes vociférations viennent assaillir l'hôtel Saint-Antoine, qui avait d'ailleurs depuis quelque temps soigneusement fermé ses portes. Je n'ai vu qu'une seule fenêtre éclairée.

Alors, quelques vrais honnêtes gens ne purent s'empêcher de protester, par des cris de « Vive Chambord ! » contre les abjectes clameurs de cette tourbe. Notre chant national se fit entendre. La foule grossissant, la police dut rétablir la circulation.

A onze heures tout semble rentrer dans l'ordre. Le marché aux Souliers est dégagé par la gendarmerie et la police qui opèrent avec beaucoup de sang-froid.

Les excitations de l'*Opinion* et des journaux du trottoir de Bruxelles ne sont pas étrangères à cette « effervescence. » Je n'ai pas besoin de vous dire qu'Anvers n'est pour rien dans ces scènes honteuses. L'indignation de la ville est grande contre les insulteurs.

* *

Anvers, 25 février, minuit.

Un meeting libéral tenu aujourd'hui a résolu d'envoyer à M. Thiers une protestation contre la présence du comte de Chambord à Anvers. Ce soir, les manifestations hostiles et les contre-manifestations ont continué. Un rassemblement a cassé les vitres de la maison du président du cercle catholique des ouvriers. Les catholiques ont répondu par d'autres cris et il y a eu quelques rixes.

La gendarmerie à pied et à cheval, ainsi que les pompiers et 40 agents de police, étaient sur pied. Une charge a dégagé la place Verte et la foule s'est dispersée.

LE PREMIER DES JOURNALISTES.

Au moment où le général Ducrot, plein d'un noble courroux, appelle les foudres de l'Assemblée sur une douzaine de journaux, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que c'est à un conseiller général que l'on doit l'invention de cette chose puissante et si diversement jugée qui s'appelle « la presse. »

Ce fut Denys de Sallo qui, en 1664, fonda le premier journal, qu'il appela le *Journal des savants*.

Or, sous le nom d'Hédouville (son valet de chambre), le bon conseiller ne se gênait pas pour tancer d'importance les sieurs de la docte science. Le bonhomme avait la main rude, et c'était chaque jour des volées de bois vert sur les uns et les autres ; il ne craignait et n'épargnait personne, et c'était, à proprement parler, le plus formidable *écreinteur* qu'on ait jamais vu.

A ce jeu périlleux, le conseiller Denys eut vite récolté une légion d'ennemis féroces.

Il devint la bête noire des savants qui se ligèrent contre lui, se défendant des ongles et du bec, et n'eurent de cesse que l'irrévérencieux journal ne fût tué : *Quid furens doctus possit !*

En effet, la feuille du conseiller succomba sous tant d'adversaires ; elle rendit l'âme au dixième numéro.

A quelques temps de là, Denys, un instant abattu, reprit courage et ressuscita son journal ; mais il mit cette fois de l'eau dans son vin. La violence lui avait mal réussi, il fut aussi doux qu'il avait été acerbé, — et il vécut.

Denys de Sallo se doutait-il, alors, qu'il aurait un jour tant d'imitateurs ? et savait-il qu'il venait de créer la plus formidable machine et le plus puissant levier du monde moderne ?

C'est improbable.

PIE IX AU VATICAN.

L'*Unita nazionale* publie d'intéressants détails sur la vie que mène le pape Pie IX au Vatican :

Sa Sainteté se lève à sept heures, dit sa messe à huit heures, donne ses audiences et travaille avec le cardinal Antonelli jusqu'à l'heure du dîner.

A deux heures précises, Pie IX dîne dans la chambre qui se trouve entre la bibliothèque et le salon, et MM. Spana et Philipponi, qui ont le titre de maître-d'hôtel (*siniscalchi*) et sont laïques, lui servent son dîner, qui est apporté de la cuisine par les *aiutanti di camera*, camériers payés 80 écus par mois.

Le dîner est très-frugal, conformément aux prescriptions des médecins et au désir du Pape. Ce dîner se compose d'une soupe, d'un peu de viande bouillie ou rôtie, de pommes de terres accomodées au beurre et d'un demi-verre de vin pur des « Châteaux-Romains. » Il ne coûte en tout que 30 *baiochi*, c'est-à-dire 4 fr. 50 c. Le vin s'achète jour par jour, parce que le Pape n'a pas de cellier ; c'est Sarraceni, marchand de vin dans la rue des Tre-Cannelle, qui le fournit. De toutes les personnes qui demeurent au Vatican, Pie IX est le plus petit mangeur.

Le souper a lieu à dix heures et n'est pas moins frugal que le précédent repas.

Une soupe, un peu de salade cuite et le demi-verre de vin ordinaire composent le menu de ce repas. Le souper fini, le Pape congédie tout le monde avec une bénédiction et se rend dans sa chambre à coucher, accompagné des *aiutanti di camera*, qui dorment dans la chambre qui précède la sienne. Les *aiutanti di camera*, qui sont quatre en tout, sont tous des hommes qui jouissent de la confiance du Saint-Père ; il y en a un que Pie IX a amené avec lui de Spoleto et qui ne l'a jamais quitté. Les *aiutanti* l'aident à se déshabiller et à se mettre au lit.

Avant qu'il se déshabille, le chapelain majeur apporte au Pape son bréviaire et prend ses ordres pour le lendemain.

La chambre à coucher de Pie IX est très-modeste. Il y a, avec le lit, couvert en satin rouge, un petit miroir pour la toilette et quelques chaises à bras. La chambre est sans tapis, même en hiver. Aucun des fa-

miliers les plus intimes n'a su expliquer l'aversion de l'auguste vieillard pour les tapis. Un petit prie-Dieu, surmonté d'un crucifix, complète l'ameublement.

Faits et propos du jour.

Les habitants de Langres, voulant témoigner à la Vierge leur reconnaissance d'avoir été préservés des horreurs d'un siège et d'un bombardement, vont lui ériger une statue sur le mamelon qui domine la ville.

Cette statue aura quatre mètres de haut et sera copiée sur celle de Notre-Dame-de-Fourvières, à Lyon.

Le vénérable évêque de Metz, M^{gr} Dupont des Loges, a publié, à l'occasion du Carême, un mandement éloquent, dont nous tenons à mettre le passage suivant sous les yeux de nos lecteurs :

« Nous avons été, dit l'évêque de Metz, séparés violemment, par la rigueur des événements, du pays qui nous a vus naître... Nous sommes devenus la rançon de la France; notre séparation douloureuse a délivré nos frères, et notre sacrifice a été leur salut. C'est là notre sort! Nous le partageons avec la résignation qui honore le malheur, et en demandant à la religion les forces qui manquent à la nature.

» Mais c'est là notre sort!
» Et nous pourrions entendre dire quelque part, sans que notre sang se soulève, que ce que nous donnons à Dieu et à l'espérance d'une vie à venir nous l'enlevons à cet impérissable sentiment que nous gardons au fond de nos âmes? Cette amertume manquerait à notre calice!...

» Non, non, affirmons-le hautement, nous tous qui croyons et qui confessons notre foi : la fidélité à Dieu n'enlève rien à ces généreux sentiments de la nature. Loin de là, le patriotisme le plus pur a toujours été religieux. »

A Berlin, l'orage gronde sur M. de Bismark. Le parti catholique allemand est devenu le noyau d'une coalition à laquelle se rallient les particularistes de Bavière, de Hanovre et de Wurtemberg, une partie des conservateurs et même le parti démocratique du sud qui, un moment disparu de la scène politique, commence à se reformer. M. de Bismark a de plus, contre lui, une grande partie de la cour.

On écrit de Béziers :

La gendarmerie a saisi à la gare du chemin de fer de notre ville une caisse d'armes de guerre, contenant des fusils chassepot, des sabres, des pistolets et des cartouches.

Cette caisse avait été expédiée de Fontainebleau à M. X..., mécanicien à Béziers.

Il est inutile d'insister sur la gravité d'un pareil fait; on remarquera qu'il vient à l'appui des renseignements déjà publiés au sujet des menées du radicalisme dans notre région. Plus que jamais l'autorité a le devoir de redoubler de vigilance et d'énergie. Tout l'avertit que quelque chose se trame dans l'ombre contre la paix publique et les lois. Aujourd'hui, il est encore temps de déjouer les projets de nos ennemis; demain il sera trop tard.

UN ORACLE DE VICTOR HUGO. — Des hugo-lâtres disent que Gambetta a demandé à V. Hugo s'il serait expédient de nommer un vice-président de la République.

V. Hugo répondit : — Tu n'as donc pas étudié la géométrie, citoyen? Tu ne sais pas que la partie est plus petite que le tout?

— Comment?

— Parbleu, si on nommait un vice-président, le gouvernement serait réduit à deux tiers qui ne valent pas un entier.

A propos de Victor Hugo, commençons une indiscrétion :

Savez-vous pour quelle somme le Maître figure parmi les actionnaires de la Banque de Bruxelles?

Pour 1,200,000 francs. — Un million deux cent mille francs! c'est un joli denier. Inutile d'ajouter que toute la fortune de V.

Hugo est réalisée à l'étranger; il ne possède pas un liard en France, ni en valeurs françaises.

Avec ces précautions on peut, sans trop de péril, s'occuper de politique; la frontière est vite franchie, et le vieux proverbe a toujours raison : « Prudence, mère de sûreté. »

On parlait, hier soir dans un salon, de l'abbé Michaud qui est en train de se tailler une carmagnole dans sa soutane, et lequel émit cette observation qui n'est pas sans justesse :

— Ce qui me frappe et m'étonne, c'est que cette lettre du vicaire de la Madeleine éclate trois ans après la promulgation du dogme de l'infailibilité et trois semaines après la nomination du successeur de M. Deguerry. Bien du retard d'un côté et bien de la hâte de l'autre!

Cette remarque d'un homme de bon sens fit sourire tout le monde :

— C'est, ma foi vrai! ajouta un vieux savant qui se trouvait là. Comment n'y a-t-on pas pensé plus tôt? Cet esclandre scandaleux de l'abbé Michaud, me rappelle l'histoire de ce curé de Saint-Brieuc, qui avait refusé de prêter le serment civique exigé, en 1792, de tous les prêtres français.

Tout plein d'un beau transport, le curé monte en chaire et déclame avec violence contre la nouvelle constitution du clergé.

Mais, à peine avait-il fulminé son réquisitoire que son vicaire lui succédait et soutenait diamétralement la thèse contraire, à la satisfaction visible de l'auditoire.

Transporté d'une sainte fureur, le pasteur interrompt vivement son adversaire :

« Ah! je vois où tu veux en venir! s'écrie-t-il; tu t'imagines que tu auras ma cure? Eh bien! tu ne l'auras pas. Je ne sortirai d'ici que pour aller prêter serment... Attrape!

Là-dessus, M. le curé se compose, remonte paisiblement à l'autel, entonne la préface, et, l'office une fois terminé, s'en va jurer fidélité à la nation par devant l'officier municipal.

M. Barthélemy Saint-Hilaire est ce qu'on peut appeler un fumeur enragé.

Il consomme de quinze à vingt cigares par jour; seulement ce sont des cigares d'un sou.

Or il paraît qu'il en offre perpétuellement à M. Thiers, et celui-ci, bien que n'aimant que les bons cigares, n'ose refuser, de peur de désobliger son vieil ami, de sorte que le valet de chambre du Président de la République trouve, à tous moments, dans les poches des habits qu'il brosse, huit ou dix cigares de cinq centimes qu'il jette avec mépris.

Nous croyons convenable d'avertir M. Barthélemy Saint-Hilaire du peu de cas que l'on fait de ses gracieusetés.

M. Prud'homme, qui est allé entendre une conférence, rentre chez lui à dix heures du soir. Sa chaste moitié est déjà dans ses couvertures.

— Bobonne, lui dit-il, comme je me couche tard, tu me laisseras dormir la grasse matinée...

— Joseph, y pensez-vous... répond M^{me} Prud'homme, en carême!

On écrit de Vizeu (Portugal) :

« Les loups sont tellement effrontés qu'on les a vus rôder dans la rue. »

C'est comme plus d'un communal de ma connaissance, alors!

Cueilli dans les Petites affiches d'avant-hier :

Un monsieur âgé de 37 ans, jouissant d'une belle fortune, ayant occupé une haute position, et à la veille de l'occuper encore, désire s'unir promptement à une demoiselle jeune, jolie et de bonne famille.

Ecrire poste restante à Versailles, aux initiales L. G.

Riche, ayant occupé une haute position, à la veille de l'occuper encore, demeurant à Versailles, et signant L. G...

Est-ce que par hasard il s'agirait de M. Léon Gambetta?

De plus en plus comique!

Voici l'annonce que nous trouvons à la quatrième page du journal l'Emancipation de Toulouse :

ON DEMANDE un Voyageur, pour vendre le portrait de Gambetta, dans le Midi.

S'adresser à M. Massip, libraire, rue des Lois, 22, Toulouse.

Pas de réflexions. Elles diminueraient la valeur de cette perle.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Quand un homme veut être médecin ou avocat, il doit se livrer à des études préalables, obtenir des diplômes, et seulement alors on lui permet d'exercer l'une ou l'autre de ces professions.

La société prend ses garanties.

Vous allez disposer de notre santé, de notre existence, et en disposer sans contrôle; nos intérêts, notre fortune vont être entre vos mains : ayez donc la capacité requise; passez des examens sérieux et donnez-nous des gages, — rien de plus simple.

Maintenant, il s'agit de tout autre chose que de la santé physique et des intérêts matériels.

Vous avez à sauvegarder les populations intelligentes et naïves, dont le premier venu, — pour peu qu'il ait l'outrecuidance de tenir une plume et de griffonner des ordures, — va gâter l'esprit et corrompre le cœur.

Et vous n'exigez de ce monsieur ni garantie ni diplôme?

Il se fait journaliste, il se fait écrivain, il dispose de la santé morale, et vous le laissez exercer son empirisme ignoble, débiter ses drogues et ses poisons, sans lui demander le moindre gage?

Il n'a ni science, ni vertu, ni pudeur; il ne connaît ni le catéchisme, ni la syntaxe, et vous le laissez écrire?

Allons donc!

Une société qui se conduit de la sorte est une société qui veut périr.

Nous demandons qu'on institue un jury ad hoc, et qu'on ne puisse ni publier un livre, ni rédiger un journal, sans avoir obtenu tout au moins un certificat de moralité, — révocable au besoin bien entendu.

Surtout nous tiendrions expressément à passer nos examens le même jour que le *Courrier de Saumur*, et à faire juger l'article qu'il vient de commettre, aujourd'hui, 27 février de l'an de grâce 1872.

Cet article est intitulé LA LUTTE POUR LA VIE, — vous comprenez?

L'honnête journal luttera jusqu'à la dernière heure contre le Christ et contre son Église. Il le déclare formellement, et dans quel style?...

Povero mio!

EUGÈNE DE MIRECOURT.

M. Colombel, du conseil municipal de Nantes, a demandé que le piédestal de la statue de M. Billault, qui existe encore sur la place du Palais-de-Justice, fut démoli.

M. Gabriel Lauriol, premier adjoint au maire, a accueilli cette demande avec le plus grand empressement. Il a déclaré qu'il était heureux de voir le conseil municipal prendre cette initiative et que, pour sa part, il s'était toujours promis de faire disparaître un monument qui semblait témoigner de la faiblesse de l'opinion à Nantes. Il a ajouté qu'il était temps pour le conseil d'affirmer ses convictions.

Le conseil s'est presque unanimement rallié aussi à la proposition de M. Colombel.

Il a été décidé que, dans la prochaine réunion du conseil municipal, la mairie présenterait un projet tendant à la démolition des restes du monument élevé à l'ancien ministre de Bonaparte.

Les souscripteurs aux CENT QUARANTE VOLUMES de la galerie contemporaine de M. Eugène de Mirecourt ont droit, comme PRIME, à un abonnement d'une année à l'ECHO DE L'OUEST, — et réciproquement tout abonné d'un an à notre journal, comme tout ancien abonné d'un an à l'ECHO SAUMUROIS, peut réclamer pour une somme de QUARANTE FRANCS, au lieu de SOIXANTE-DIX FRANCS, la collection tout entière des 140 volumes expédiés franco. — M. Eugène de Mirecourt a renoncé à ses droits d'auteur pour rendre possibles les conditions de cette prime. (Voir aux annonces.)

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Anvers, 27 février.

Le comte de Chambord a reçu hier plusieurs membres de l'Assemblée nationale. Les visiteurs continuent d'arriver.

On annonce que plusieurs rixes ont eu lieu entre de nombreuses bandes de libéraux et de catholiques. Les gendarmes à cheval ont exécuté plusieurs charges. Une lutte s'est engagée et quelques personnes ont été blessées.

A ces dépêches de l'Agence Havas, le Français oppose la dépêche suivante qui lui est adressée par un correspondant particulier :

Anvers, 10 h. 29 m.

Les manifestations en faveur de l'ordre prennent un caractère de plus en plus résolu. La police est soutenue par la population honnête. Des coups nombreux ont été échangés; mais aucune blessure grave. Le temps est détestable.

Bruxelles, 27 février, 12 h. 40 m., s.

M. le comte de Chambord est parti ce matin pour Dordrecht (Hollande.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

A 7,200 actions de 500 fr.

DE

LA VIGILANTE

Compagnie anonyme d'assurances contre l'incendie.

Capital : 5 millions.

Siège social : 3, place du Théâtre-Français, A PARIS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. LE C^{te} DE LA ROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, Administrateur de chemins de fer, Président;

BOURDET, O. S., officier supérieur en retraite, Vice-Président;

DE MONTGAILLARD, S., ancien recteur d'Académie, officier de l'Université;

E. DE LA VILLEBRUNNE, directeur de la Compagnie;

LAURENCY, ancien négociant, commissaire des comptes de la Banque de chemins de fer d'intérêt local, Secrétaire.

La Vigilante, constituée au capital de un million de francs, le 9 septembre dernier, a commencé ses opérations dont l'importance l'oblige à augmenter le capital disponible.

En conséquence, l'Assemblée générale des actionnaires ayant décidé l'émission de la deuxième et dernière série des Actions, la souscription est de nouveau ouverte.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

ON VERSE :

50 francs en souscrivant ;
75 — au 20 mars prochain ;

en tout 125 francs par Action, c'est-à-dire le quart, seul et unique versement qui doit être fait, selon toute probabilité, d'après les données connues.

Chaque Action donne droit à :

- 1° 5 % d'intérêt annuel ;
 - 2° 75 % dans les bénéfices ;
 - 3° Une part proportionnelle dans l'actif social.
- Les intérêts sont payables par semestre, A Paris, au siège de l'Administration, Et dans les départements, chez les représentants de la Compagnie.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE

au siège de la Société,

3, place du Théâtre-Français, à Paris.

On peut souscrire par correspondance en en-

voyant à l'Administration le premier versement, soit 50 francs par Action demandée, en billets de banque, en chèques ou mandats de poste, à l'ordre de la *Vigilante*, ou bien verser à son crédit dans les succursales de la Banque de France.

Dans tous les cas de gripes, rhumes de poitrine et bronchites, on ne saurait trop recommander une préparation dont l'efficacité est consacrée par soixante ans d'expérience; que les *Chomel*, les *Louis*, les *Récamié* et les célèbres médecins de Paris recommandent dans leur clinique et leurs ouvrages, nous voulons parler du sirop de *Pierre Lamouroux* qui n'a pu être encore détrôné par les nombreuses imitations que son succès a fait éclore. Le soulagement, est immédiat et la guérison complète en quelques jours. — Dans toutes les pharmacies.

Sommaire de l'UNIVERS ILLUSTRÉ du 24 février.

Texte : Courrier de Paris, par Gêrôme. — Bulletin, par Th. de Langeac. — La Ceinture de Vénus (suite), par la comtesse Dash. — Vieilles tanneries sur le Rhône, à Genève, par F. Ricard. — Une heure sous Paris, par Henri de Parville. — Courrier du Palais, par Maître Guérin. — A propos des pâtes de foie, par Jan-Karl. — Le chien en faction, par H. Vernoy. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Conseils aux femmes économes, par M^{me} Alice de Savigny. — Echecs.

Gravures : Paris : Une réception à l'hôtel d'Aumale, faubourg Saint-Honoré. — Une excursion dans les égouts de Paris (deux gravures). — Genève : Vieilles tanneries sur le Rhône. — Paris : Exposition de peinture au cercle de l'Union artistique. — Jeunes Alsaciens émigrant pour échapper au service militaire prussien. — L'élevage des oies en Alsace. — Le chien en faction. — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Rébus.

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 05 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir, —	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir, —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — Prix : 70 francs. — Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.

- 1 Jules Favre.
- 2 Victor Hugo.
- 3 Berryer.
- 4 Le Père Félix.
- 5 Balzac.
- 6 Châteaubriand.
- 7 Odilon Barot.
- 8 Villemessant.
- 9 Dumas père.
- 10 Le Bibliophile Jacob.
- 11 Auber. — Offenbach.
- 12 Rosa Bonheur.
- 13 Emile de Girardin.
- 14 M^{re} Dupanloup.
- 15 Rose Chéri. — Bouffé.
- 16 Timothée Trimm.
- 17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.
- 18 Gavarni.
- 19 Théophile Gautier.
- 20 Crémieux.
- 21 Garibaldi.
- 22 Sainte-Beuve.
- 23 Paul de Kock.
- 24 Jules Janin.
- 25 Barbès.
- 26 Lacordaire.
- 27 Guizot.
- 28 Lamartine.
- 29 Béranger.

- 30 Lamennais.
- 31 Charles Monselet.
- 32 Ponsard.
- 33 Augustine et Madeleine Brohan.
- 34 Cavour.
- 35 L'Impératrice Eugénie.
- 36 Bismark.
- 37 Ingres.
- 38 Alphonse Karr.
- 39 Mazzini.
- 40 Canrobert.
- 41 François Arago.
- 42 Armand Marrast.
- 43 Havin.
- 44 Méry.
- 45 Victor Cousin.
- 46 M^{re} Arnould Plessy.
- 47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
- 48 Arnal. — Adolphe Adam.
- 49 Cormenin.
- 50 Mélingue.

DEUXIÈME SÉRIE.

- 51 Pie IX.
- 52 Louis Veuillot.
- 53 Mérimée.
- 54 George Sand.
- 55 Henri Monnier.
- 56 Félicien David.
- 57 Alfred de Musset.
- 58 Pierre Leroux.

- 59 Scribe.
- 60 Ricord.
- 61 Thiers.
- 62 Raspail.
- 63 Rochefort.
- 64 Edmond About, — Carnot, — Changarnier.
- 65 Villemain.
- 66 Beauvallet.
- 67 Michelet.
- 68 Dupin.
- 69 Henri Murger.
- 70 Gustave Planche.
- 71 Montalembert.
- 72 Falloux.
- 73 Dumas fils.
- 74 Déjazet.
- 75 Rachel.
- 76 Le Père Hyacinthe.
- 77 Clairville. — Eugène Labiche.
- 78 Frédéric Lemaître.
- 79 Ledru-Rollin.
- 80 Blanqui.
- 81 Louise Colet.
- 82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabel.
- 83 Le baron Taylor.
- 84 Saint-Marc Girardin.
- 85 Napoléon III.
- 86 Le prince Napoléon, — Causidière.
- 87 Mirès.

- 88 Emile Deschamps.
- 89 Arsène Houssaye.
- 90 Pierre Dupont.
- 91 Champfleury, — Courbet.
- 92 Emile Augier, — Théodore Barrière, — Anicet Bourgeois.
- 93 Paul de Cassagnac.
- 94 Emile Ollivier.
- 95 M^{re} Mermillod.
- 96 Cavaignac.
- 97 Proudhon.
- 98 Antonelli, — M^{re} Darboy.
- 99 Salvandy.
- 100 Alfred de Vigny.

THOISIÈME SÉRIE.

- 101 Horace Vernet.
- 102 M^{re} de Girardin.
- 103 Rothschild.
- 104 Roger de Beauvoir. — Alphonse Brot. — Th. de Banville. — Barthélemy.
- 105 Félix Pyat. — Louis Blanc.
- 106 Rossini.
- 107 Le Père de Ravignan.
- 108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
- 109 Viennet. — M. de Barante.
- 110 M^{re} Georges.
- 111 Lola Montès.
- 112 Eugène Delacroix.

- 113 Anais Ségalas.
- 114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
- 115 Julia Grisi. — Clémence Robert.
- 116 Berlioz.
- 117 Mac-Mahon.
- 118 Guillaume I^{er}.
- 119 Paul Delaroche. — Decamps.
- 120 Henri Heine.
- 121 Eugène Sue.
- 122 Gérard le tueur de Lions.
- 123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
- 124 Nogent S'-Laurens.
- 125 Considérant. — Flocon.
- 126 Philarète Chasles.
- 127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
- 128 Grassot.
- 129 Louis Jourdan. — Bocage.
- 130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
- 131 Meyerbeer. — Halévy.
- 132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Hestille.
- 133 Paul Féval. — Villiamé.
- 134 Francis Wey.
- 135 Le docteur Véron.
- 136 Le comte de Chambord.
- 137 Gambetta. — Trochu.
- 138 Renan. — L'abbé Châtel.
- 139 Lamoricière.
- 140 Les princes d'Orléans.

Etude de M^e CLOUAD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

- 1^o BEL HOTEL, entre cour et jardin, à Saumur, place Maupassant, rue Bodin et rue du Champ-de-Foire;
 - 2^o VASTE MAISON de commerce, à Saumur, rue d'Orléans, n^o 17, occupée par MM. Loiseleur et Belanger, négociants;
 - 3^o PETITE MAISON, à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 15;
 - 4^o Et UN JARDIN de un hectare vingt-deux ares, à Saumur, place du Champ-de-Foire et rue Verte, en totalité ou par parcelles.
- Voir les affiches pour le détail. S'adresser, pour traiter, à M. VEB, rue Bodin, ou à M^e CLOUAD, rue d'Orléans. (115)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON

A l'angle de la Grand Rue et de la rue du Préche.

S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Puits-Neuf. (404)

MAISONS

A VENDRE OU A LOUER.

- Une maison avec écurie, remise, cour et jardin, rue du Pavillon, 7.
 - Une autre maison, au Pont-Fou-chard, avec beau jardin.
- S'adresser à M^{re} TESSIÉ. (98)

A VENDRE.

UN PIANO D'OCCASION.

S'adresser au bureau du journal.

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

M. PAUL TAVEAU,
GÉOMETRE-EXPERT.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper d'arpentage et d'expertise. Son bureau est établi au Pont-Fou-chard, commune de Bagneux, près Saumur. (430)

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)



MALADES ou BLESSÉS soulagés par lits et fauteuils mécaniques. Vente et loc. Dupont et Villard, succ^{rs} de Gellé, rue Serpente, 18. (308)

Exposition de la méthode purgative de Le Roy, par A. SIGNORET, rue de Seine, n^o 51, Paris. 1 vol. in-8^o. 2 fr. 50 par la poste. Consultation. Affranchir.

Avis. Nos clients doivent exiger nos bouteilles avec une étiquette longue en travers du bouchon, laquelle porte mon nom : Signoret-Paris rouge sur fond noir. (463)

ON DEMANDE un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande un clerc capable de faire le courant d'une étude. (99)

LES FRÈRES M. MAHON,

des hôpitaux de père en fils, depuis 1806. — Teigne, dartres, démangeaisons, etc. Paris, rue du Hâvre, 7. Mardi, samedi, midi à 4 h. Tous les jours 4 à 5 h. Cons. 10 fr. Eau, pom-made 1,25, — 2 fr., — 3 fr., pour soigner et conserver les cheveux; d'autres soins sont inutiles, souvent nuisibles. Guérison à forfait, par correspondance. Dépôt des préparations des Frères M. Mahon, à Angers, chez M. DELAGRAVE, pharm. Se méfier des contrefaçons. (97)

DARTRES, ECZÉMAS, BOUTONS

et toute autre maladie de la peau guérie en huit jours, par la lotion du D^r OWILCK, approuvée des hôpitaux pour l'expulsion radicale. Flaçon, 5 fr. Envoi contre mandat. 11, place de la Bourse, Paris. (89)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
le véritable nom.



LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Garantie : Cinquante-trois Millions.

Assurances pour la vie entière : Un capital est payé au décès de l'assuré.

Assurances mixtes : Un capital est payé à l'assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années, ou à ses héritiers aussitôt son décès. Les assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de 50 p. 100 dans les bénéfices de la Compagnie. La participation calculée sur le montant de toutes les primes versées a donné les résultats suivants pour l'année 1870 :

Assurances vie entière.	4.08 %
Assurances mixtes.	4.20 %

Pour chacune des trois années, 1866, 1867 et 1868, ces résultats avaient été de 4.20 % pour les assurances vie entière, et 5.40 % pour les assurances mixtes, et en 1869, de 4.44 % pour les assurances vie entière, et de 5.52 % pour les assurances mixtes.

L'assurance présente donc un double avantage : elle garantit l'avenir de la famille ; elle constitue pour l'assuré un placement de fonds.

Envoi franco de notes explicatives. S'adresser à Paris, au siège de la Compagnie, rue de Lafayette, n^o 33 ;

Et dans les départements, à ses Agents généraux ; A Saumur, à M. DUVEAU, agent général. (116)

BENZINE J. GARDOT
DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^{re} GONDRAND, rue d'Orléans ; à Angers, chez M. BAILLIÉ, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (322)